DESC

Présenté par l'Entreprise SPIE BATIGNOLLES MALET

Agence de PERPIGNAN

MONTESCOT

MAITRE D'OUVRAGE :

COMMUNE DE MONTESCOT

LIBELLE DU MARCHE :

AMÉNAGEMENT DE L'AVENUE PAUL VALERY

Lot Unique : VOIRIE

spie batignolles

spiebatignolles.fr

1. SIGNALISATIONS ET DÉVIATIONS

Pour la sécurité de tous, nous envisageons de réaliser les travaux en **Route Barrée avec maintien des accès pour les riverains et préservation d'un cheminement piétons.**

La circulation sera possible pour **les services de secours** et éventuellement cas particuliers (taxi ambulance, livraisons, riverains, passage infirmier…)

Un plan de signalisation sera réalisé par notre conducteur de travaux avant le démarrage des travaux et sera soumis aux maîtres d'ouvrage et d'œuvre pour validation.

La déviation pourrait être la suivante :

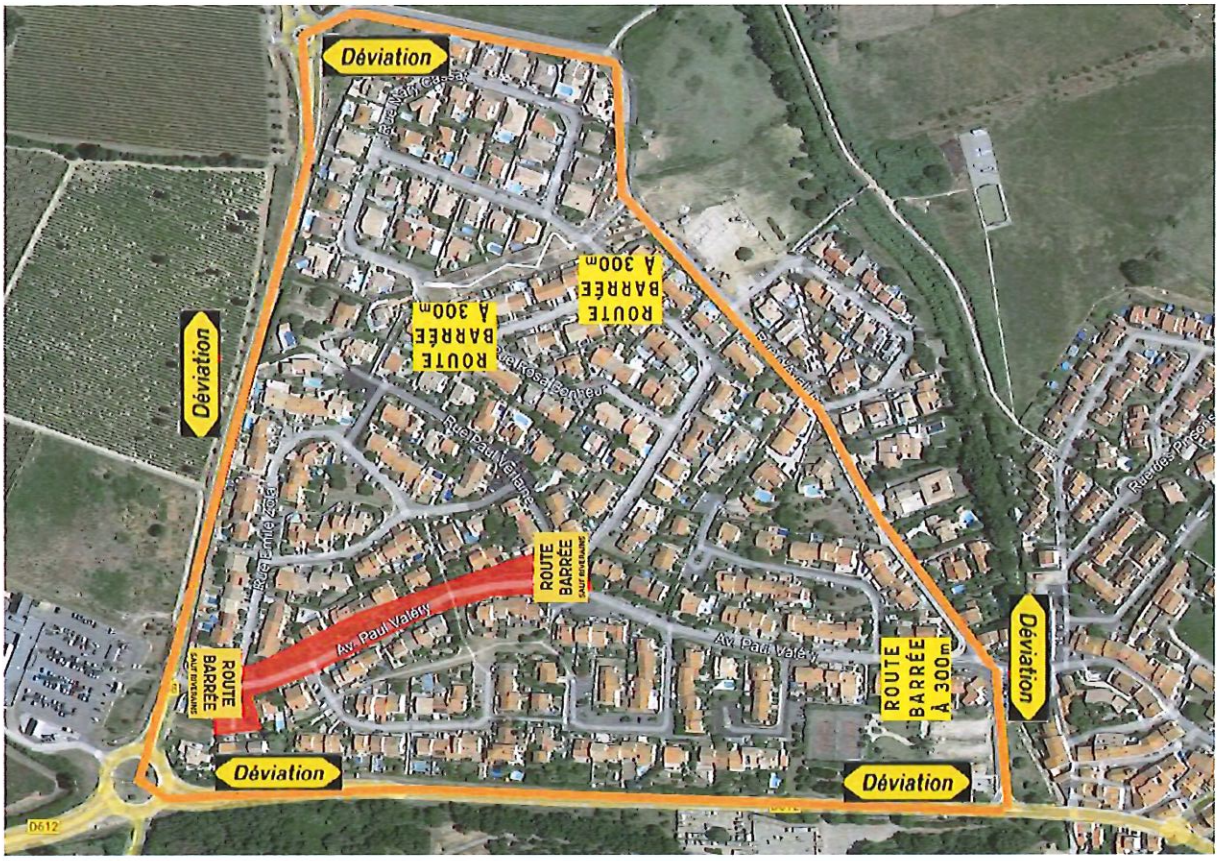

Déviation envisagée et signalisation aux abords du chantier

À l'intérieur du chantier et pour favoriser la circulation et l'accès aux riverains, on réalise les travaux en 3 phases :

PHASE 1 : De la RD8 à la rue ZOLA (en jaune ci-dessous)
PHASE 2 : Coté SUD (en bleu ci-dessous)
PHASE 3 : Coté NORD (en vert ci-dessous)
PHASE 4 : VOIRIE (en rouge ci-dessous)

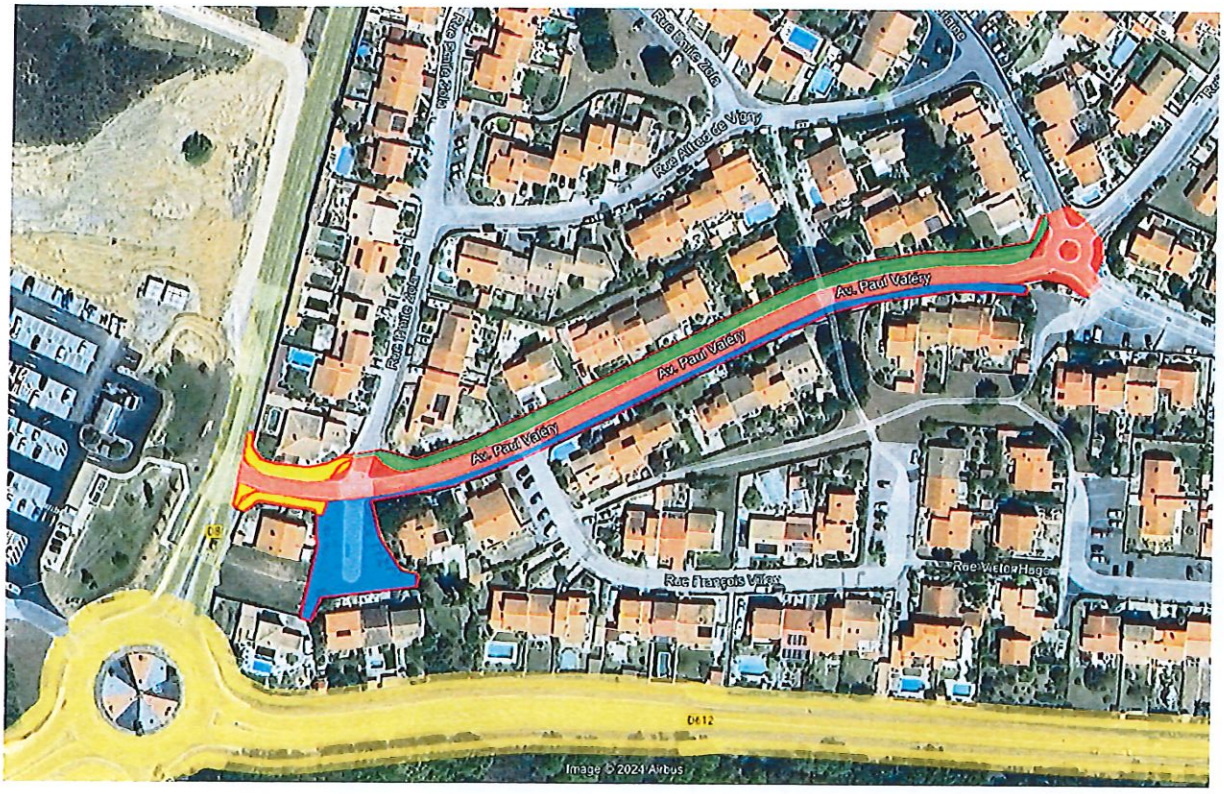

Localisation des phases de réalisations des travaux

L'objectif de phaser ainsi le chantier est de pouvoir toujours maintenir un axe de circulation en demi chaussée pour assurer une circulation pour les accès aux riverains dans un sens, la circulation dans l'autre sens se faisant par les voies voisines.

PHASE 1 : Trottoir et chaussée (hors enrobés) De la RD8 à la rue ZOLA

Lors de cette phase qui est la plus proche du carrefour avec la RD8, les travaux se font en route barrée dans les 2 sens, avec mise en place d'une déviation par RD et rue Paul Valery.

La signalisation pourrait être la suivante :

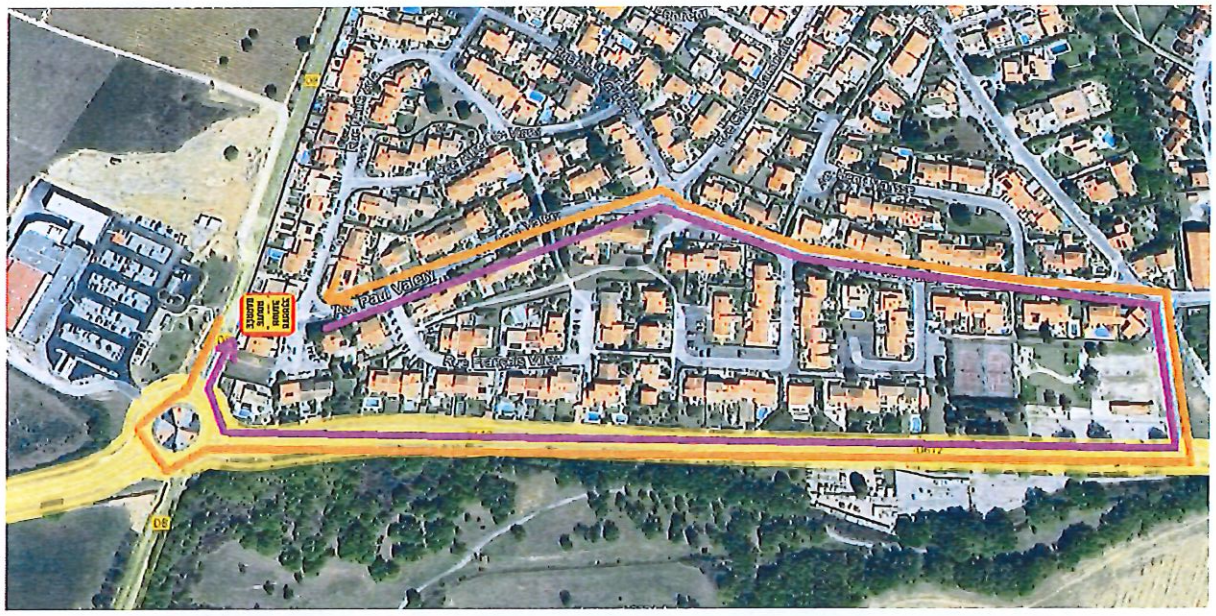

Signalisation envisagée lors de la phase 1

Dates envisagées : de 11/03 au 20/03 inclus

PHASE 2 : Trottoir (et demi chaussée) Côté SUD

Lors de la réalisation des emprises SUD, le sens de circulation est maintenu en sens montant (d'Ouest en Est) sur la demi-voie Nord.

La demi-voie SUD est neutralisée pour l'atelier chantier.

Les accès aux riverains sont donc maintenus possible.

La circulation en sens descendant se fait via la déviation.

La signalisation pourrait être la suivante :

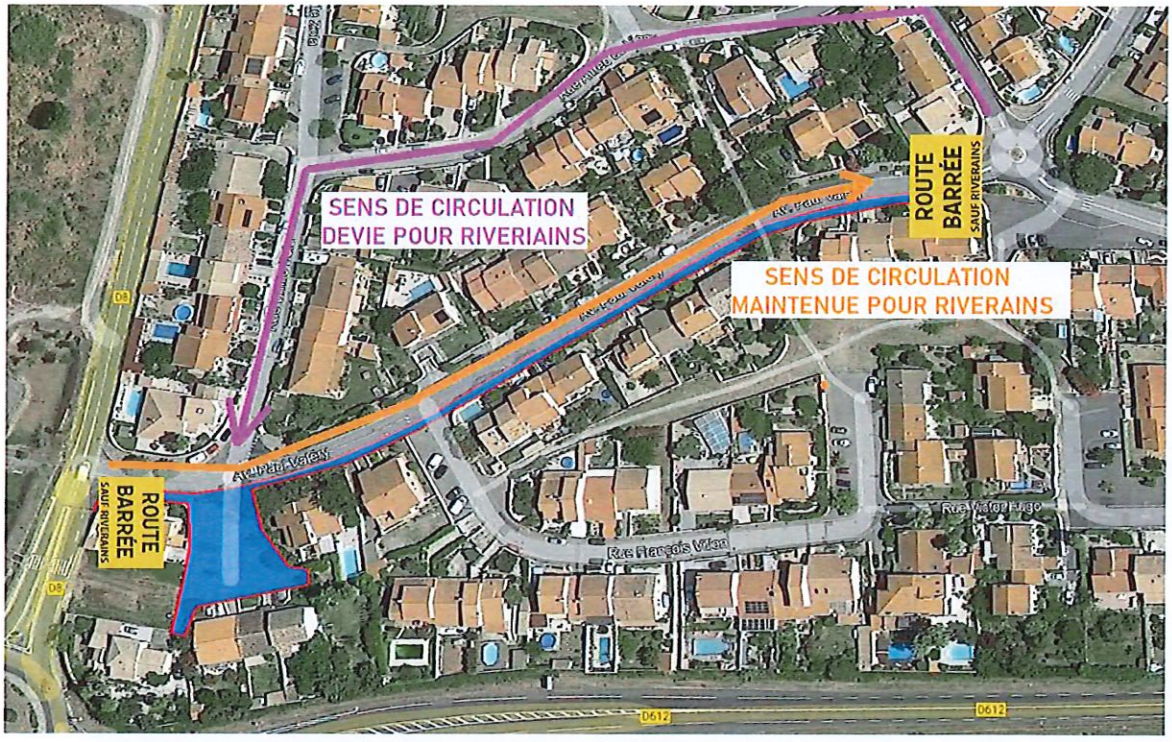

Signalisation envisagée lors de la phase 2

Dès cette phase on pourra également reprendre la structure 0/80 sur la demi chaussée SUD afin de minimiser la durée de la phase 4 et la ramener aux finitions et enrobés seulement.

Dates envisagées : de 18/03 au 05/04 inclus

PHASE 3 : Trottoir (et demi chaussée) Côté NORD

Lors de la réalisation des emprises NORD, le sens de circulation est maintenu en sens montant (d'Ouest en Est) sur la demi voie SUD.

La demi voie NORD est neutralisée pour l'atelier chantier.

Les accès aux riverains sont donc maintenus possible.

La circulation en sens descendant se fait via la déviation.

La signalisation pourrait être la suivante :

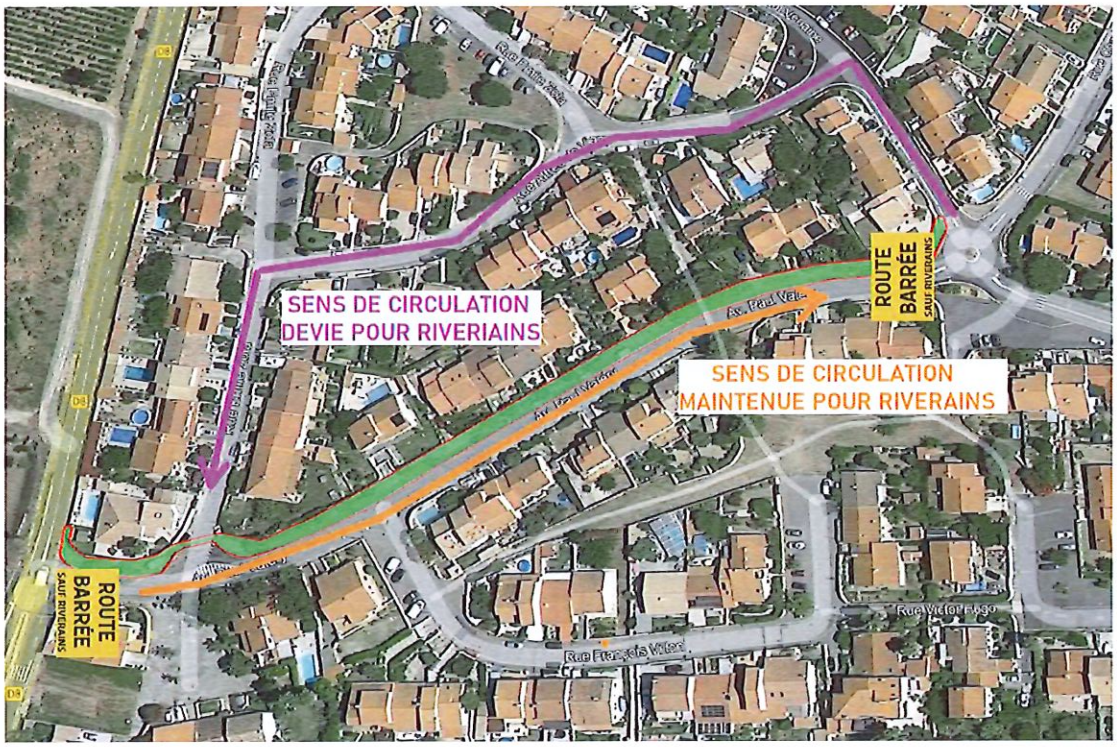

Signalisation envisagée lors de la phase 3

Dès cette phase on pourra également reprendre la structure 0/80 sur la demi chaussée NORD afin de minimiser la durée de la phase 4 et la ramener aux finitions et enrobés seulement.

Dates envisagées : de 02/04 au 26/04 inclus

PHASE 4 : FINITIONS, VOIRIES, GIRATOIRE et REVÊTEMENTS ENROBES

Ils concernent la réalisation des finitions et revêtements de chaussée en enrobés sur les emprises préparées lors des phases 1,2 et 3, et la réfection des enrobés sur le giratoire.

Pour permettre une continuité d'accès aux riverains on réalisera les enrobés en demi chaussée.

Cela est possible du fait du profil en toit de la chaussée.

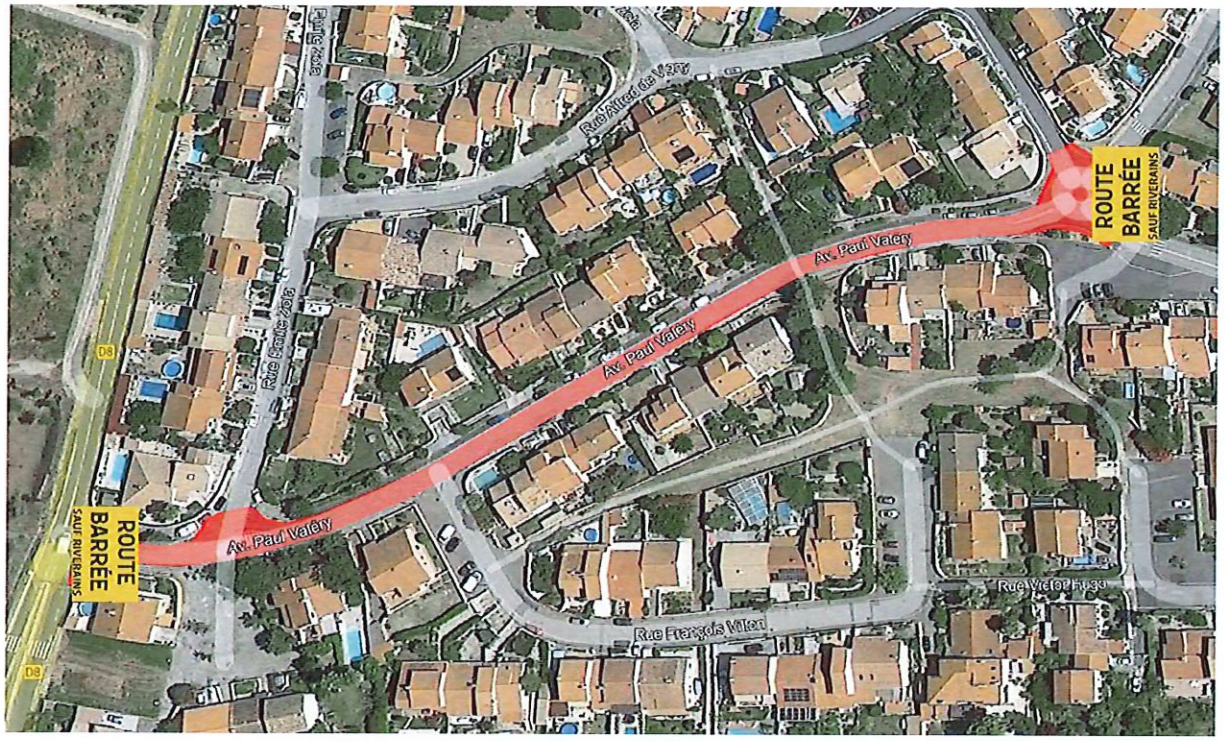

Signalisation envisagée lors de la phase 4

Dates envisagées : de 22/04 au 07/05 inclus

GÉNÉRALITÉS

Nous disposons d'un stock de panneaux nécessaires et suffisants pour réaliser une telle signalisation.

Le chef de chantier s'assurera que la signalisation règlementaire est en place, avant de commencer les travaux. Chaque fourgon est équipé d'un jeu de panneaux car nous mettons en place sur toutes nos interventions une signalisation. Le chef de chantier veille par ailleurs à ce que les tranchées et terrassements, les différentes aires de stockage et les installations de chantier soient correctement signalées.

Notre personnel sera courtois, disponible et bienveillant auprès des riverains et usagers pour leur indiquer les bonnes démarches à suivre.

Les travaux seront effectués dans un environnement interdit au public et si nécessaire fermé (grilles HERAS avec panneau d'interdiction ou GBA)

Lors de nos interventions il sera important de signaler la présence du chantier par des panneaux adaptés de type « proximité travailleur » ou « sortie de camions ».

Panneaux de signalisations de chantier à positionner

Cas particulier des carrefours

Lors de la réfection du carrefour avec RD8 nous mettrons en place une gestion de la circulation par alternat sur la rue RD8, mais cela ne prendra pas beaucoup de temps (<1h). Les détails seront abordés en collaboration avec le Conseil départemental en qualité de gestionnaire de la RD8, en temps voulus.